



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11.02

2022

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 11 février à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de Lée, sous la présidence de Monsieur Didier RIVIERE, Maire de la commune.

PRÉSENTS: Didier RIVIERE, Laurent BERGEROU, Maïté BALZANO, Jérôme CAZENAVE, Adèle DUPÉ, Jean BERLANGA, Emmanuelle ROMANE, Béatrice TROUILH, Patricia ISAFAMBA, Caroline CHAMPAUX-MARTINEZ.

PROCURATIONS : Patrick CICCIA : procuration à Maïté BALZANO, David BARADAT : procuration à Jean BERLANGA, Sophia MORAIS : procuration à Béatrice TROUILH, Marion JUNGAS : procuration à Caroline CHAMPAUX-MARTINEZ.

ABSENTS ou EXCUSÉS : Jean-Paul ELISSALDE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Maïté BALZANO.

Ordre du jour

1-Sollicitation de subvention auprès de l'Etat pour la restructuration de l'école communale.

La séance est ouverte à 18h28.

Objet 1 : Sollicitation de subvention auprès de l'Etat pour la restructuration de l'école communale.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de restructuration de l'école.

Il ajoute que le dossier de demande de subvention a été établi par le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale et que la dépense a été évaluée à 1 240 000 € H.T. décomposée en deux phases de 810 000,00 € H.T. et 430 000,00€ H.T.

Il convient maintenant de solliciter de l'État le maximum de subventions possible pour ce type de projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - d'approuver ce projet,

- de solliciter de l'État le maximum de subventions possible pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

Résultats de vote :
Pour : 14 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h02.